

Hameau des Prés

Le hameau des Prés était situé à 1,5 km du centre du village, sur les hauteurs du village entre les fermes de la Pâture Philibert et de celle du Pré Guillaumot. D'après le tableau des chemins vicinaux et ruraux de la commune de La Chenalotte classés par l'arrêté de M. le préfet du 26 janvier 1837, la ferme était accessible par un sentier, le no 12, celui des Prés, d'une largeur d'1.33m et d'une longueur de 800m qui conduisait aux métairies des Grivets et Le Lovet et au Pré Guillaumot.

Un peu de cartographie...

Sur la carte de Cassini du milieu XVIII^{ème} siècle, le hameau n'y figure pas.

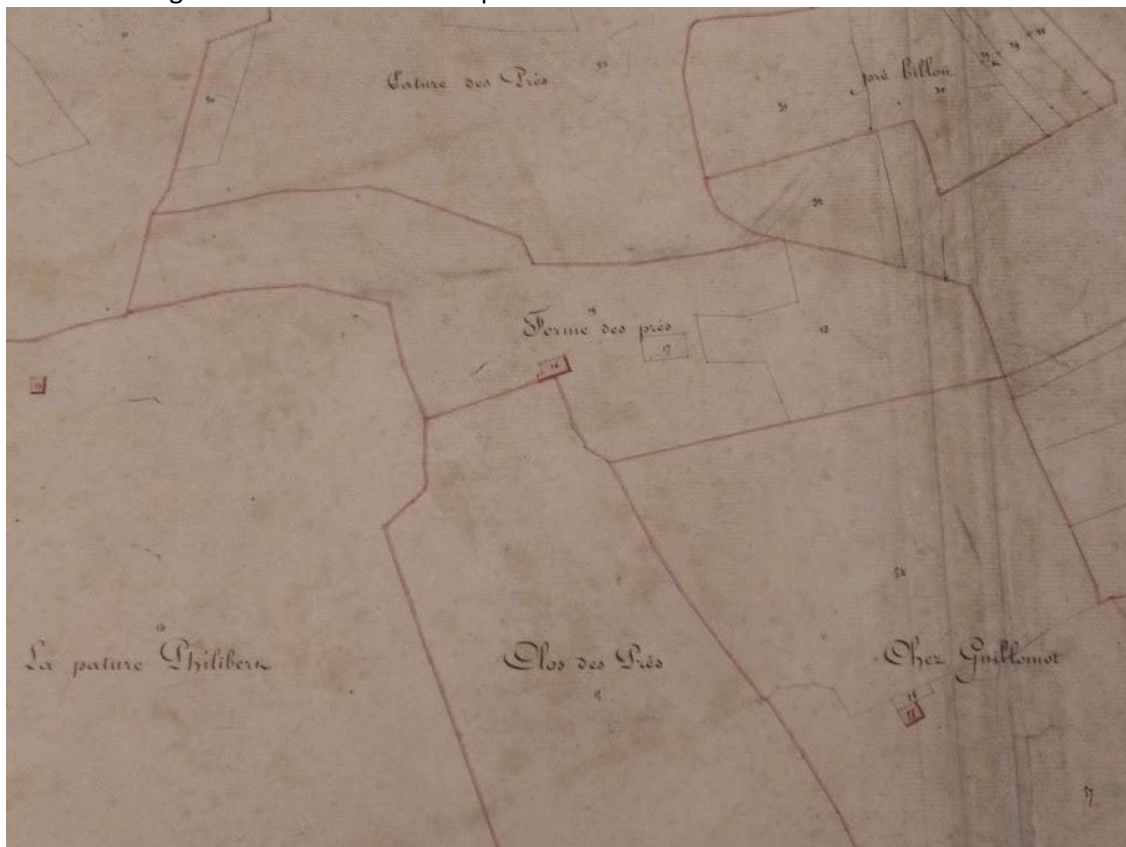


Le nom du hameau figure sur la carte de l'état-major du XIX^{ème} siècle.



La maison du hameau

D'après le recensement de 1856, l'habitation des Prés est une ferme. Dans les années 40, selon l'état du classement des maisons, celle des Prés est classée en 4^{ème} catégorie et possède 8 ouvertures. Elle appartient à Ferjeux Deleule (Touillon-et-Loutelet, 16.10.1809 – Les Fins, 06.08.1903) qui habite le centre du village. Maire de la commune du 23 septembre 1860 au 09 juillet 1869, ses descendants tiendront l'auberge du même nom et fabriqueront la fameuse limonade.



Plan cadastral de 1832

Le 23 février 1851, Ferjeux, propriétaire cultivateur, propose un bail de trois ans à Pierre Ferréol Taillard, propriétaire cultivateur domicilié à la montagne de Chaillexon, sur la commune de Villers-le-Lac. Il passe la convention suivante :

Domaine "Les Prés" situé sur la commune de La Chenalotte pour trois années consécutives en nature de pâturage seulement qui court du 25 mars prochain 1851 et finira à pareil jour du 25 mars 1854... Article 4 "le laissant se réserver la maison, le jardin qui existe sur le dit domaine pour en jouir comme bon lui semblera comme aussi la chute et l'exploitation des bois qui lui sont nécessaires. Ledit Taillard preneur et s'oblige de payer en deux termes égaux le 1^{er} de la somme 120 Fr. se fera au 11 novembre et le second de pareil somme se fera au 25 mars suivant de chaque année de jouissance ».

Pierre Ferréol Taillard, né à Villers-le-Lac, le 14 juillet 1797 est propriétaire de la ferme de la Pâture Philibert. Il est intéressant de noter que si Pierre Ferréol signe un bail avec Ferjeux, ce n'est pas pour l'habiter. En 1851, c'est une autre famille qui occupe cette ferme.

Evolution du nombre d'habitants (1836 – 1896)

Selon les recensements disponibles sur le site des archives du Doubs, le hameau est habité en 1836, 1841, inhabité en 1846 et de nouveau en 1851 et 1856.

Année	Nombre d'habitants
1836	2
1841	13
1846	0
1851	3
1856	2
1861	0
1866	0
1872	0
1876	0
1881	0
1886	0
1896	0
1901	0

Les habitants du hameau

Grâce aux actes de l'état civil, aux recensements et aux sites de généalogistes, il est possible de connaître, en partie, celles et ceux qui ont occupé cette ferme.

Avant 1836

Né le 21 juin 1776 au Barboux et marié le 15 septembre 1811 avec Jeanne Reine Mollier (Les Fins, 22.03.1780 -), François Xavier Godot demeurant aux Prés, décède à l'âge de 53 ans le 07 décembre 1829 chez Marie Catherine Chaniot, cultivatrice (Villers-le-Lac, 1781 – La Chenalotte, 31.12.1859).

Cette dernière décède 30 ans après, soit le 31 décembre 1859, chez son gendre, propriétaire de la ferme des Prés, Ferjeux Deleule. Veuve depuis le décès de Noël Alexandre Billod le 18 décembre 1817, elle habite au moins depuis 1836 et jusqu'à sa mort chez sa fille François Joséphine Billod (La Chenalotte, 01.09.1816 – La Chenalotte, 25.12.1861) mariée à Ferjeux.

Présentée dans les recensements comme propriétaire cultivateur, Marie Catherine était probablement propriétaire de cette ferme avant d'appartenir à son gendre. Mais c'est une propriétaire indigente comme en témoigne la liste des sinistrés dressée par une commission composée du maire et des commissaires répartiteurs suite au gèle de l'été 1833 endommageant les cultures. Les pertes de cette veuve mère de trois enfants s'élèvent à 150 Fr. Elle reçoit un secours de 12 Fr. Dans cette même liste figure son frère Claude François (Le Pissoux, 06.11.1784 – La Chenalotte, 09.12.1849).

1836

Et d'ailleurs, c'est la sœur de Marie Catherine Chaniot, Marie-Josèphe, qui occupe cette ferme des Prés lors du recensement de 1836. Agée de 56 ans, cette journalière, née le 26 septembre 1779 au Pissoux est la fille de Jean François né vers 1757 et décédé chez son fils Claude François à La Chenalotte le 30 août 1832 et de Marie-Anne Arnoux décédée le 03 octobre 1815 à Plaimbois-du-Miroir. Son mari, Augustin Caille étant décédé depuis le 26 février 1819 à Plaimbois-Vennes, elle vit seule avec son dernier fils Jacques Antoine, âgé de 18 ans né l'année précédente du décès d'Augustin.

1841

En 1841, deux familles, soit 13 personnes, habitent les Prés. Celle de Pierre-Modeste Prétot (Bonnetage, 1780 – Bonnetage, 31.08.1866) et de sa deuxième épouse¹ Marie Charlotte Prêtre², (La Chenalotte, 13.04.1796 – La Chenalotte, 13.01.1867). Le couple arrive au hameau entre 1836 et 1841 avec les enfants nés à Villers-le-Lac : Victor Cyprien (Villers-le-Lac, 21.09.1825 – Charquemont, 09.04.1908), Joseph Armand (Villers-le-Lac, 11.11.1828 -Le Russey, 09.08.1909), Benjamin (Villers-le-Lac, 09.06.1831 -Villers-le-Lac, 13.06.1909) et Victorine (1832 -). Quelques années plus tard, Benjamin s'installera dans la ferme d'à côté, celle de la Pâture Philibert entre 1863 et 1865³.

L'autre famille est celle de François Joseph Godot, frère de François Xavier, décédé quelques années plus tôt en 1829. Fils de Claude François Godot (environ 1746 – Le Barboux, 08 avril 1804) et de Marie Thérèse Billod (1752 – Le Barboux, 30.10.1839), François Joseph, naît le 21 septembre 1786 aux Barboux. 7^{ème} d'une famille de 10 enfants, il se marie avec Cécile Scholastique Monnot (Villers-le-Lac, 01.07.1787 – Mont-de-Laval, 25.11.1865) à Villers-le-Lac le 22 janvier 1818. Il a 5 enfants : Marie Josèphe (Villers-le-Lac, 09.02.1819 -), Jean-Baptiste (Villers-le-Lac, 05.07.1820 -), Florimond (Villers-le-Lac, 13.12.1822 – Le Barboux, 17.06.1890), Marie Gèneuse (Villers-le-Lac, 23.04.1825 – Bonnetage, 07.12.1877), François Joseph (La Chenalotte, 04.03.1828 – Bonnetage, 19.10.1882).

Après Villers-le-Lac, La Chenalotte où François Joseph naît le 04 mars 1828, cette famille de journaliers quitte le Barboux et le hameau des Cornaix⁴ pour revenir à La Chenalotte en 1838. Le maire, Pierre Philippe Benjamin Chopard, fait un courrier au préfet pour que les impôts personnels et le rôle de prestation de Joseph soient supprimés en raison de son indigence.

« Monsieur le préfet du département du Doubs, Joseph Godot, journalier demeurant sur la commune de La Chenalotte, canton du Russey à l'honneur d'exposer avec respect qu'étant indigent et père de cinq enfants dont la majeure partie sont hors d'état de gagner quelque chose, il est obligé pour les subvenir d'avoir aux recours aux personnes charitables pour les soulager dans sa misère.

Que cependant malgré cela, il se trouve imposer pour 1839. 1. Au rôle des contributions directs de la commune de La Chenalotte pour une cote personnelle. 2. Au rôle de prestation de ladite commune pour trois journées d'ouvriers qui valent en argent trois francs. L'exposant fait observer que n'ayant pas eu connaissance des délais accordés pour réclamation en matière de prestations qu'après leurs expirations. C'est pourquoi il se trouve en retard pour faire sa demande. Il est évident que si messieurs les commissaires répartiteurs de cette commune avaient réellement connus son état et sa situation, ils ne l'auraient pas fait imposer pour la moindre chose.

Qu'avant le 25 mars dernier époque où il a quitté la commune du Barboux pour venir prendre sa résidence sur celle de La Chenalotte, il a demeuré plus de dix années à ladite commune du Barboux mais il peut certifier que jamais il n'a été imposé pour la moindre des choses en raison de son grand état d'indigence. Par ces motifs, l'exposant ose prendre la liberté de vous prier M. le préfet d'avoir la complaisance de lui accorder la décharge de ces deux impôts personnelles et prestations auxquels il se trouve indûment imposé pour 1839 à cause qu'il est réputé indigent ».

¹ Mariée le 09 janvier 1799 à Charquemont avec Marie Sylvie Mougin (1774 – Le Barboux, 13.03.1819), Pierre Modeste se remarie le 20 mai 1824 aux Barboux avec Marie Charlotte Prêtre, un an après le décès de sa femme le 26 mai 1823 au Saut du Doubs. Pierre Modeste habite alors au Saut du Doubs.

² Fille de Prêtre François Joseph Alexis / Fusier Anne Gertrude, née le 16.05.1797 au Pré-Monnot

³ Voir l'histoire du hameau de la Pâture Philibert

⁴ Selon le recensement de 1836.

L'année du recensement, le 23 mars, Jean-Baptiste est tiré au sort et doit faire sa conscription, tout comme son frère Florimond suite au tirage du 21 février 1843.

Marie Josèphe qui a habité quelques années au hameau des Prés, occupera dans les années 1850 la ferme du Pré Guillaumot avec son mari Aimable Félix Frésard (Le Barboux, 11.05.1816 -) puis celle du Pré-Monnot dans les années 60.

1851

Après les Beuliques en 1841 et les Cornaix en 1846, Marie Augustine Nicod, née le 24 septembre 1791 à Gilley, âgée donc de 64 ans, occupe la ferme des Prés au recensement de 1851. Cette bergère, journalière et « *vagabonde* » vit cette année-là avec l'un de ses enfants, Marie Gabrielle (Les Fins, 31.03.1818 – Les Planchettes, 19.11.1863), « *bien qu'absente momentanément* » et son petit-fils, l'enfant de Marie Gabrielle, Charles Séraphin, né le 01 avril 1836, berger, journalier et « *indigent* » comme sa grand-mère. Ce dernier, en 1846, figurait dans la liste des enfants reçus gratuitement à l'école primaire de la commune. Une année après, le 09 août 1852, Marie Gabrielle se marie à La Chenalotte avec Joseph Augustin Besançon (Villers-le-Lac, 16.11.1813 – Montlebon, 24.05.1890) et quitte le village. Elle décède le 19 novembre 1863 aux Planchettes, en Suisse.

1856

Au recensement suivant, Marie Augustine Nicod, âgée de 69 ans habite toujours les Prés avec son petit fils, Charles Séraphin, 19 ans. Le 02 septembre 1857, Aimable Félix Frésard alors âgé de 41 ans, journalier, domicilié aux Prés accompagné de Sulpice Clément Thiébaud domicilié au Pré-Monnot, annonce à Ferjeux Deleule le décès de son beau-père, François Joseph Godot là où il avait habité

Un an après, François Joseph Godot qui a habité aux Prés 15 ans auparavant, décède le 02 septembre 1857 dans ce même hameau. Aimable Félix Frésard, son gendre journalier, l'un des témoins habite également le hameau après avoir occupé le Pré Guillaumot en 1856.

Après le décès de François Joseph, la ferme n'apparaît plus dans les recensements suivants ni dans les actes de l'état-civil.

Les Prés aujourd'hui

Comme celles de la Pâturage Philibert et du Pré Guillaumot, il ne reste plus aucune trace de cette ferme des Prés occupée au milieu du XIXème. Les parcelles sont aujourd'hui totalement boisées.



Dimitri Coulouvrat,
Juillet 2018